

Un maire écolo, exemple à ne pas suivre

Depuis des décennies, des communes œuvrent pour embellir leurs rues, leurs quartiers, en supprimant les réseaux disgracieux aériens qu'ils soient électriques, téléphoniques ou d'éclairage public.

Aujourd'hui, les communes coordonnent presque systématiquement les effacements des lignes aériennes avec des travaux d'aménagement ou même des renouvellements de réseaux d'assainissement ou d'eau potable.

Ces travaux contribuent à la sécurité de l'alimentation électrique, les réseaux électriques souterrains étant moins vulnérables aux aléas climatiques.

L'objectif esthétique est également un point important à prendre en compte pour l'environnement visuel. Des aides au financement existent.

Afin de profiter de la transition écologique, l'enfouissement du réseau d'éclairage public est de plus en plus réalisé.

Oui mais ... **AILLEURS.**

Car à Faulquemont, la fibre passera en façade des immeubles ou en aérien. C'est regrettable que l'équipe municipale majoritaire n'ait jamais profiter des travaux dans les rues de la ville pour enfouir les réseaux.

Pourtant, dans le programme des travaux de la rue Eugène Gobert, le précédent maire avait budgétisé l'enfouissement des réseaux. A peine élu, le maire actuel avait déprogrammé cette partie.

(<http://patrickbonnet.org/wp-content/uploads/2019/10/herisson-n-8.pdf> Article Rue Eugène -Gobert)

(<http://patrickbonnet.org/wp-content/uploads/2019/10/herisson-n-11.pdf> Article Dans un précédent)

On aurait pu également enfouir les réseaux lors des travaux rue de Metz, rue Emile Houpert, rue de Nancy...



**A titre d'exemple la commune de Pontpierre aura enfoui tout son réseau
en 2020.**

L'écologiste BIANCHIN décide de vendre plus de 9 hectares de terrains communaux.

Dans sa dernière prose (Initiatives de Décembre 2019), le maire de Faulquemont évoquait sous le titre enchanteur « **Parlons d'environnement** » : « *l'éveil des consciences quant à la situation dans laquelle nous nous trouvons et de l'intérêt porté par nos citoyens à ces questions d'environnement et de solutions basées sur la nature* ».

Il écrivait encore : « *Il appartient à chacun de nous d'œuvrer à cette préservation. ... La sauvegarde de l'environnement commence déjà par son respect au sein même de notre milieu de vie, de notre commune, de notre foyer. Il en va de notre responsabilité collective, tant pour nous-mêmes que pour les générations futures. Signé Bruno BIANCHIN* ».

Pourtant c'est cette même équipe majoritaire à l'écriture bien verte qui veut vendre à une connaissance du Maire plus de 9 hectares de terrain.

Cette connaissance du maire se propose d'acquérir plus de **5 hectares dans un premier temps dans le but de l'aménager.**

Extrait du compte-rendu du conseil municipal du 8 avril 2019 : « *M. BOURNINE demande si un calendrier de la première tranche de travaux a déjà été établi. M. BLANCHARD explique qu'un aménageur ne dépense pas 350 000 € avant d'être sûr de commercialiser. Il commercera le jour où il aura pré-commercialisé une quinzaine de parcelles. M. BIANCHIN ajoute que l'aménageur a de bonnes touches pour avancer* ».



Notre équipe et moi avons proposé :

« De laisser le soin aux Faulquinois de décider dans le cadre des programmes que ne manqueront pas de proposer des éventuelles équipes candidates aux élections municipales ? ».

Adieu l'environnement, les solutions basées sur la nature, la préservation et la sauvegarde, BIANCHIN l'écologue d'une page redevient :

BIANCHIN le bâtisseur,

celui qui veut aussi raser

Plus de 70 ares de forêt rue de Strasbourg

Afin de créer un lotissement communal.

